

# CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

SECTEUR

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

---

1, boulevard Paul-Montel  
06200 Nice  
Tél. 04 93 80 88 10  
[chrs@fondationdenice.org](mailto:chrs@fondationdenice.org)



**FONDATION DE NICE**  
*Patronage Saint-Pierre Actes*  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

## Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

### SECTEUR 1

#### Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

### SECTEUR 2

#### Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi



Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

### SECTEUR 3 Enfance-Jeunesse- Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :

- L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

### Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

### 1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

### 2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

# Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.

Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

**Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.**

## Les perspectives 2021

- La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.
- Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.
- 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.
- Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.
- L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi (*Individual Placement and Support*), qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?  
Ce sera notre projet commun pour 2021.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>LE CHRS EN CHIFFRES .....</b>	<b>5</b>
<b>« L'ALLER VERS » AU QUOTIDIEN .....</b>	<b>10</b>
<b>PERSPECTIVES ET CONCLUSION .....</b>	<b>17</b>

## INTRODUCTION

L'activité du CHRS en 2020 a été intense et la crise COVID a mobilisé l'ensemble de l'équipe pour assurer nos missions malgré les contraintes. Les évolutions initiées depuis deux ans sur le déploiement du numérique, la mise en place du télétravail et notre stratégie de l'« aller-vers », nous ont permis d'être réactif. Enfin, il faut souligner l'engagement de l'ensemble des professionnels pour gérer au mieux cette crise.

Pour autant, nous avons poursuivi le travail d'évolution du service. Dans la suite des travaux initiés en 2018 avec l'« aller-vers », fil rouge de ce rapport. Le CHRS va expérimenter le travail avec les usagers sur le modèle de la multi référence (un collectif de professionnels est référent d'un ensemble de situations, et plus 1 travailleur social seul avec « sa » file active). Pour ce faire, l'équipe sera accompagnée au long court par un prestataire spécialisé (Working first). La méthode envisagée repose sur une mise en œuvre pour une partie de l'équipe seulement (4 travailleurs sociaux/50 usagers) pour vérifier les présupposés et pour ne pas modifier l'ensemble du dispositif. Cette petite équipe sera renforcée par un poste de TISF (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale) en apprentissage pour compléter les compétences de l'équipe sur l'« usage d'habiter ».

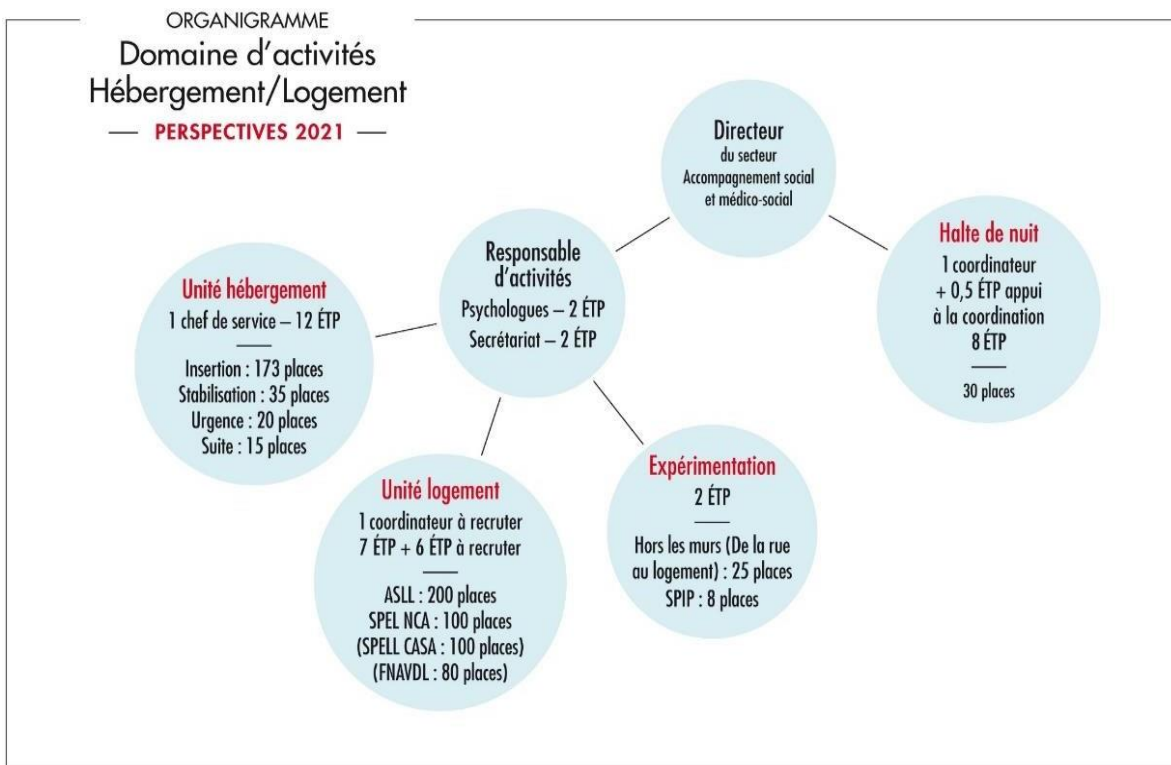
L'un des objectifs est de favoriser le travail en équipe au quotidien et ainsi palier à un risque observé de « solitude » des travailleurs sociaux, en particulier quand ils sont exposés à des situations délicates que seules les réunions d'équipe ou l'analyse des pratiques ne suffisent pas à résoudre. Aussi, il est plausible d'émettre l'hypothèse que la multi-référence agit en direction des risques psycho-sociaux. Pour les publics, la multi-référence évite, de fait, toutes ruptures dans les parcours et les accompagnements puisqu'elle ne repose plus sur un référent unique.

L'offre de service des CHRS connaît depuis plusieurs années des évolutions importantes. La mise en œuvre des places dites « Hors les murs » (HLM) en est l'illustration. Ce dispositif est en lien étroit avec la stratégie du « Logement d'abord » qui, sur une déclinaison simple, présuppose qu'un accompagnement peut se mettre en place sans pour autant que les personnes soient en situation d'hébergement. Nous présupposons donc qu'il est possible de passer de la rue au logement sans étapes préalables. La condition de la réussite étant d'assurer un accompagnement global et intensif au bénéfice des personnes. Depuis 2019, nous disposons de 19 places HLM. Un des objectifs du CPOM (en lien avec la baisse de budget de 1% par an imposée) est la transformation de places Insertion en place HLM : nous atteindrons donc ainsi 34 places HLM en cours de CPOM.

Dans cet esprit, nous menons une expérimentation depuis l'été 2020 pour un passage direct de « la rue au logement » pour des grands marginaux isolés. Ce dispositif s'appuie sur un attelage IML (pour le logement) et HLM pour la partie accompagnement. La DDCS nous finance 25 places (objectif fin 2021). De ce fait, sur les 34 places HLM, 25 concerneront ce dispositif. Afin de permettre une ingénierie et une modélisation du dispositif, il est apparu pertinent de créer une équipe « spécifique » sur ce dispositif et de l'« isoler » provisoirement du reste du CHRS. En effet, une répartition sur l'ensemble des travailleurs sociaux aurait produit une atomisation des accompagnements rendant une évaluation compliquée. Ce sont donc 2 ETP qui sont fléchés sur le dispositif pour un suivi de 25 places de la rue au logement et 8 places ATSD (qui sont des places HLM spécifiques).

## Le domaine d'activité Hébergement/Logement

Le CHRS est inclus aujourd'hui dans le domaine d'activité Hébergement/Logement du secteur accompagnement social et médico-social de la Fondation de Nice. Son organigramme se décline comme suit :





## LE CHRS EN CHIFFRES

### L'activité

<b>SERVICE</b>	<b>Journées réalisées en 2020</b>	<b>Moyenne de durée de séjour sur les sortants</b>
<i>Insertion</i>	60 760	716
<i>Stabilisation</i>	12 449	631
<i>Urgence</i>	7 226	330
<i>Action de suite</i>	2 619	199
<i>Hors les murs</i>	4 451	197
<b>TOTAL</b>	<b>87 505</b>	

Nous pouvons observer sur l'année 2020 une constance sur le nombre de journées réalisées par rapport à 2019.

L'accompagnement dispensé selon les durées respectives des différentes catégories nous ont permis de maintenir les objectifs suivants :

- Évaluer les potentialités et ressources (personnelles et financières) de la personne
- Élaborer un projet ou un parcours d'insertion adapté en lien avec les partenaires
- Gérer une situation d'attente (ressources, entrée dans un dispositif d'insertion, de soins...)
- Permettre un temps d'accueil et de rebond pour des publics très marginalisés
- Préparer la sortie la plus appropriée

### Le flux : Effectif annuel, entrées, sorties

<b>SERVICE</b>	<b>Admission en personne</b>	<b>Admission en ménage</b>	<b>Sortie en personne</b>	<b>Sortie en ménage</b>	<b>Suivi dans l'année en personne</b>	<b>Suivi dans l'année en ménage</b>
<i>Insertion</i>	49	21	53	25	218	93
<i>Stabilisation</i>	10	9	12	11	45	44
<i>Urgence</i>	17	17	18	18	38	38
<i>Action de suite</i>	34	18	19	10	41	22
<i>Hors les murs</i>	27	22	15	8	38	26
<b>TOTAL</b>	<b>137</b>	<b>87</b>	<b>117</b>	<b>72</b>	<b>380</b>	<b>223</b>

- Au cours de l'année 2020 nous avons accueilli, accompagné et hébergé 380 personnes dont 120 enfants,
- 137 personnes ont été admises (soit 87 ménages) et 117 personnes sont sorties soit (72 ménages).

## Les logements

La Fondation s'engage à promouvoir l'hébergement individuel des personnes assurant l'intimité de chacun, la cohésion familiale (l'exercice des droits d'hébergement des enfants, ...).

Ainsi, le CHRS s'attache à proposer aux personnes accueillies des hébergements meublés, équipés allant du studio au 4/5 pièces dans le diffus sur Nice et Menton. Ces logements sont situés dans les centres villes, favorisant ainsi la mixité sociale, la réalisation des démarches par l'accès aux transports.

<b>Parc logement CHRS</b>	<b>Studio</b>	<b>2 pièces</b>	<b>3 pièces</b>	<b>4 pièces et +</b>	<b>TOTAL</b>
<i>Insertion</i>	33	21	19	1	74
<i>Stabilisation</i>	33	2	0	0	35
<i>Urgence</i>	20	0	0	0	20
<i>Hors les murs - De la rue au logement</i>	6	1	0	0	7
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>136</b>

La direction de l'immobilier est chargée de la gestion et du suivi technique des logements et assure également la rénovation des appartements via l'entreprise d'insertion.

Chacun de ces logements est soumis à des visites annuelles de conformité par l'équipe technique lors desquelles sont vérifiés les critères de sécurité et d'hygiène.

Les états des lieux, les visites à domicile, les interventions techniques participent également à la vigilance permanente assurée par tous les intervenants sociaux et techniques.

## Population accueillie (exprimée en nombre de personnes)

<b>SERVICE</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Mineur</b>	<b>TOTAL</b>
<i>Insertion</i>	57	69	92	218
<i>Stabilisation</i>	35	9	1	45
<i>Urgence</i>	34	4	0	38
<i>Action de suite</i>	14	11	16	41
<i>Hors les murs</i>	17	10	11	38
<b>TOTAL</b>	<b>157</b>	<b>103</b>	<b>120</b>	<b>380</b>

Le nombre d'hommes accueillis au CHRS reste majoritaire depuis plusieurs années.

Nous constatons également une augmentation du nombre d'enfants qui s'élevait en 2019 à 100 contre 120 cette année.

## Age des personnes accompagnées

<b>SERVICE</b>	<b>0 – 3 ans</b>	<b>4 – 10 ans</b>	<b>11 – 17 ans</b>	<b>18 – 29 ans</b>	<b>30 – 39 ans</b>	<b>40 – 49 ans</b>	<b>50 – 59 ans</b>	<b>60 ans et +</b>	<b>TOTAL</b>
<i>Insertion</i>	20	37	35	43	31	26	22	4	218
<i>Stabilisation</i>	0	1	0	5	2	21	12	4	45
<i>Urgence</i>	0	0	0	7	10	12	6	3	38
<i>Action de suite</i>	0	6	10	6	6	7	3	3	41
<i>Hors les murs</i>	1	5	4	5	7	6	6	4	38
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>50</b>	<b>49</b>	<b>66</b>	<b>55</b>	<b>72</b>	<b>49</b>	<b>18</b>	<b>380</b>

Tranches d'âge sur 380 personnes accueillies :

- 66 personnes ont entre 18 et 29 ans soit 17,3%
- 127 personnes ont entre 30 et 49 ans soit 33,4%
- 67 personnes ont entre 50 et 60 ans et + soit 17,6%
- 120 personnes mineures ont entre 0 et 17 ans soit 31,5%

La tranche d'âge la plus élevée est celle des 30/49 ans.

Déclinaison de la tranche d'âge sur les 120 enfants :

Nous constatons que le nombre d'enfants est en augmentation par rapport à l'année 2019 : il passe de 24,4% en 2019 à 31,5% sur 2020.

Il se décline selon les tranches d'âges suivantes :

- 21 enfants ont entre 0 et 3 ans soit 17,5%
- 50 enfants ont entre 4 et 10 ans soit 41,6%
- 49 enfants ont entre 11 et 17 ans soit 40,8%

Nous observons un équilibre entre les 2 tranches d'âge 4/10 ans et 11/17 ans.

### ***A propos de la parentalité***

Le CHRS permet l'exercice des droits de visite ou d'hébergement. Il contribue aussi au projet de retour en famille des enfants ou des jeunes.

Les démarches se déclinent depuis la préparation de la naissance, l'inscription aux lieux de garde, à l'école, au suivi des soins, de la scolarité et des orientations adaptées, l'organisation des loisirs et des vacances jusqu'au projet professionnel des jeunes adultes.

Les modalités de relations entre parents et enfants sont abordées. Un travail en partenariat se fait avec les services spécialisés (PMI, AED, AEMO, structures d'accueil, services de protection de l'enfance administratifs et judiciaires, service de santé, service de médiation familiale).

### **Typologie des ménages**

<b>SERVICE</b>	<b>Isolé</b>	<b>Famille monoparentale</b>	<b>Couple sans enfants</b>	<b>Couple avec enfants</b>	<b>TOTAL</b>
<i>Insertion</i>	39	41	2	11	93
<i>Stabilisation</i>	43	1	0	0	44
<i>Urgence</i>	38	0	0	0	38
<i>Action de suite</i>	15	6	0	1	22
<i>Hors les murs</i>	21	4	0	1	26
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>223</b>

Nous pouvons constater :

- Un pourcentage important de famille monoparentale 23,3% qui est constant depuis plusieurs années.
- Le pourcentage des isolés est très majoritaire, il est de 69,9%.

### Type de ressources par ménage à l'entrée (sur 223 ménages accompagnés)

Ressources entrée	Insertion	Stabilisation	Urgence	Action de suite	Hors les murs	TOTAL
AAH	6	9	3	5	2	25
Indemnités Pôle Emploi	12	4	4	1	6	27
Retraite	0	1	1	1	2	5
RSA	33	23	14	4	6	80
Salaire	22	2	14	11	5	54
Prestation familiale	1	0	0	0	0	1
AT / IJ / PI	1	1	1	0	1	4
Sans ressource	16	4	1	0	4	25
Autre	2	0	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>44</b>	<b>38</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>223</b>

- Sur 223 ménages accompagnés, 11,3% n'ont aucune ressource
- Les ménages bénéficiaires d'un revenu RSA représentent 35,8%
- 24% d'entre eux perçoivent un salaire
- 11,2 % des ménages bénéficient des ressources liées aux Allocations Adulte Handicapé
- Pour 12,1% les ressources sont des indemnités pôle emploi.

Nous pouvons constater que le revenu lié au RSA reste le plus représenté, en effet 80 ménages avaient cette seule ressource à l'entrée.

### Type de ressource par ménage à la sortie (sur 72 sortants)

Ressources sortie	Insertion	Stabilisation	Urgence	Action de suite	Hors les murs	TOTAL
AAH	4	4	2	2	0	12
Indemnités Pôle Emploi	2	0	1	2	0	5
Retraite	1	0	0	0	0	1
RSA	5	2	6	3	5	21
Salaire	11	3	7	2	3	26
Prestation familiale	0	0	0	0	0	0
AT / IJ / PI	0	0	1	0	0	1
Sans ressource	2	1	1	0	0	4
Autre	0	1	0	1	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>72</b>

- 36% d'entre eux perçoivent un salaire
- Les ménages bénéficiaires d'un revenu RSA représentent 29,1%
- 16,6 % des ménages bénéficient des ressources liées aux Allocations Adulte Handicapé
- Pour 6,9% les ressources sont des indemnités pôle emploi
- Sur 72 ménages, 5,5% n'ont aucune ressource à la sortie

## Le logement à la sortie du CHRS (sur 54 ménages)

Motif de sortie	Insertion	Stabilisation	Urgence	
Relogement parc social	10	3	3	
Relogement parc privé	6	0	7	
Vers un autre hébergement	3	0	5	
Résidence sociale / Résidence d'accueil / FTM	0	1	1	
Chez un tiers ou famille	3	5	1	
Départ inopiné	0	0	0	
Divers	3	2	1	
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>54</b>

Ce tableau nous renseigne sur la situation à l'égard du logement sur 54 ménages relevant de l'insertion, la stabilisation et l'urgence.

## Situation par rapport à l'emploi sur les personnes sortantes (sur 117 personnes)

L'accès à un emploi stable est un vecteur d'insertion sociale, pour faire face à ces enjeux ,85 personnes d'entre elles ont bénéficié de l'accompagnement des Conseillers en insertion professionnelle de la plateforme emploi de la fondation.

Emploi à la sortie	Accompagnement plateforme	AAVA	ACI	EI	TOTAL
Femmes	19	5	1	0	25
Hommes	38	18	2	2	60
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>85</b>

Sur 117 personnes sorties, 85 d'entre elles dont 60 hommes et 25 femmes ont pu bénéficier de cet accompagnement par la plateforme emploi.

Cet accompagnement s'articule autour de plusieurs actions qui se déclinent de la manière suivante :

- Accompagnement au projet professionnel
- Préparation à l'entretien d'embauche,
- Rédaction des CV
- Préparation de l'immersion en entreprise
- Mise en situation au travail
- Recherche d'emploi
- Revalorisation des potentialités des personnes en rupture
- Atelier chantier d'insertion
- AAVA
- Entreprise d'insertion
- Contrats CDD
- Formation
- Contrat de missions d'intérim

## « L'ALLER VERS » AU QUOTIDIEN

### « L'aller-vers » en chiffre

En 2020, se concrétise en pratique professionnelle permanente et principale le modèle d'intervention sociale basé sur le principe de « l'aller-vers » qui intègre les visites à domicile et en extérieur.

Interventions	Visite à domicile	Entretien extérieur	Entretien au bureau	Total
Travailleurs sociaux	3 489	316	1 339	5 144
Psychologues	382	56	208	546
TOTAL	3 871	372	1 547	5 790

74% des entretiens se font en visite à domicile ou à l'extérieur.

### Qu'est-ce que « l'aller-vers » ?

Nous vous proposons une des définitions de « l'aller vers » qui a retenu notre attention et adhésion. Elle est tout simplement issue de la réflexion d'un groupe de travailleurs sociaux dans une formation qui a prouvé une nouvelle fois, à cette occasion, que l'intelligence collective est une réalité palpable en travail social. Cette formation était dispensée par **Didier DUBASQUE**, consultant et écrivain, qui a retenu la définition suivante :

*« L'aller vers est une action, un déplacement qui conduit à se mettre en lien sans s'imposer. Il faut pouvoir se mettre à la portée de la personne en l'écoutant.*

*Pour réussir la rencontre, il faut être vigilant sur le « démarrage » de la relation. Cela demande une forme d'engagement qui nécessite de s'adapter, d'être disponible et bienveillant. Il faut pour aller-vers accepter l'incertitude qui provoque de l'insécurité et met dans une zone d'inconfort. »*

C'est dans ce concept et pour l'illustrer au quotidien que nous proposons ci-après 3 parcours de personnes accompagnées par le CHRS.

## **Exemples d'accompagnements de « l'aller-vers » au quotidien**

Le parcours de Monsieur V.R, personne accompagnée, rédigé par lui-même et les 2 autres parcours ont été présentés et rédigés par les intervenants psycho-sociaux.

### **Situation de Monsieur R. V.**

Une suite "d'accidents" de la vie (séparation, perte de logement et d'emploi, problèmes familiaux et le plus grave, d'importants problèmes de santé, ...) m'ont conduit à me retrouver dans une situation délicate et d'une grande précarité.

Après un an, plusieurs interventions chirurgicales et autres traitements, des hébergements en hôtel via le 115, un hébergement d'urgence destiné aux sans domicile fixe m'a été proposé durant le confinement du premier épisode de la COVID.

Compte tenu de la promiscuité des lieux et de la grande fragilité de ma pathologie, une orientation en CHRS a alors été préconisée.

Le CHRS de la Fondation de Nice a tout mis en œuvre et m'a proposé immédiatement un logement que j'ai pu intégrer en date du 2 Avril 2020 (CHRS Stabilisation).

À ce sujet, il est utile de préciser leur rapidité d'intervention, d'exécution et leur capacité à gérer mon dossier dans l'urgence !

Depuis le début de mon accompagnement et malgré les dispositions particulières à respecter liées à la crise sanitaire actuelle que nous connaissons, toute l'équipe s'est efforcée de m'apporter toutes les aides disponibles et nécessaires tant sur le plan logistique, financier et matériel que celui de l'écoute et du soutien psychologique en tenant toujours compte et en apportant une attention délicate à ma problématique médicale.

N'ayant jamais été auparavant confronté à une telle situation et ne sachant pas à quelles portes fallait-il frapper, une aide d'ordre administratif a été primordiale et fort utile afin de m'accompagner dans les différentes et longues démarches auprès des services sociaux qui m'étaient totalement inconnues jusqu'à ce jour.

À ce sujet, les intervenants m'ont permis de bénéficier rapidement de l'aide au logement versée par la C.A.F ainsi qu'à la constitution de mon dossier auprès de la M.D.P.H qui m'a d'ailleurs récemment accordé le statut RQTH ainsi que l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

J'ai également eu la chance de pouvoir rester "connecté" grâce à une mise à disposition d'un ordinateur.

Une idée m'est alors venue, pourquoi ne pas apporter à mon tour une aide auprès des autres en essayant de m'engager bénévolement dans la Fondation.

À cet effet, actuellement je tente d'apporter ma modeste compétence pour aider à la rédaction de CV, lettres de motivation et simulation d'entretien d'embauche pour des personnes accompagnées par le service de l'emploi et formation de la Fondation.

Enfin, toujours dans le contexte actuel, pour m'éviter des déplacements ou des rendez-vous présentiels, j'apprécie les visites à domicile et en extérieur ainsi que le fait de recevoir régulièrement les appels téléphoniques des différents intervenants de la Fondation.

### ***Ma situation aujourd'hui .....***

Concernant le suivi de ma pathologie, depuis août 2020, j'ai eu la chance de suivre un traitement (palliatif) novateur qui a permis de stabiliser le processus de la maladie et un relatif maintien en vie dans les meilleures conditions possibles.

Malheureusement, celui-ci a dû être stoppé en début d'année pour des raisons de limite de son efficacité.

Aujourd'hui, un tout nouveau traitement expérimental est à l'étude mais nécessite de nouvelles investigations, de nombreux examens et hospitalisations pour que j'y sois éligible et que je puisse éventuellement en bénéficier.

Concernant l'accompagnement, les actions et démarches entreprises et réalisées par l'équipe du CHRS m'ont permis et me permettent encore de me soulager moralement afin de me consacrer pleinement à mon état de santé qui reste très préoccupant.

Fort de ce précieux soutien, je m'efforce d'être en capacité d'affronter ces nouvelles épreuves et de me saisir des opportunités qui me sont offertes pour continuer d'aller au-devant de ces difficultés.

Enfin, je tenais à exprimer ma profonde gratitude et autres remerciements pour toute l'équipe du CHRS ainsi que la Fondation de Nice pour leur œuvre.

*" Mais à part ça, tout va bien "*



## Parcours de Monsieur T.

**Monsieur T.** a 51 ans, né en Algérie, il arrive à Nice en 2005 avec sa femme. La relation durera une dizaine d'années, ils ont eu ensemble un enfant et Mr a également « adopté » les 2 ainés de sa compagne (aujourd'hui adolescents). La séparation du couple en 2017 marque le début des difficultés.

Mr voit très régulièrement ses enfants, il assure même un grand nombre des accompagnements du quotidien (école, activités, ...). Il est en bon terme avec Mme : « Pour les enfants, on y arrive » nous dit-il.

La mère des enfants est gravement malade depuis quelques années.

Au niveau professionnel, Mr travaille dans le bâtiment. Il a arrêté l'école à 16 ans pour rejoindre l'entreprise familiale très réputée dans sa ville natale.

Après sa séparation, Mr a pris un studio mais en raison du loyer et des charges qui étaient trop importants, il l'a quitté et depuis dort souvent dans sa camionnette.

Il perçoit le chômage et nous dit faire appel aux services sociaux pour la première fois.

Accueilli en CHRS Urgence en tant que personne isolée, nous définissons avec lui les objectifs suivants lors de son entrée : aider Mr à rebondir dans son insertion sociale et professionnelle ; lui permettre de se projeter dans une nouvelle vie prenant en compte sa séparation conjugale, tout en lui donnant la possibilité d'assurer la continuité de sa fonction parentale auprès de ses enfants envers qui il assure un réel étayage ; prendre les rendez-vous en individuel avec la psychologue et la Conseillère en Insertion Professionnelle.

### **Première phase : une dynamique d'accompagnement qui soutient Monsieur dans l'évolution de ses projets.**

Dès son entrée au CHRS, Mr nous a très vite démontré qu'il pouvait être acteur de son parcours d'accompagnement et nous avons ainsi pu travailler de concert, lui et nous, sur son projet de vie. Il a su poser ses problématiques et proposer des objectifs prioritaires pour lesquels nous avons ensemble décidé de la temporalité pour les actions à mener.

C'est ainsi que la situation administrative s'est rapidement régularisée. Il a, entre autre, ouvert des droits au RSA, régularisé la CMUC, obtenu une grâce partielle des dettes d'amendes contractées alors qu'il dormait dans sa camionnette par obligation et un échelonnement du règlement de la dette restante.

En parallèle, Mr s'est d'emblée saisi de la rencontre avec la psychologue. Cet homme, qui a l'obligation d'assurer sur tous les fronts, déploie une énergie colossale à faire taire en lui des blessures et des doutes lancinants. Il a été entièrement partie-prenante du soutien clinique dont il a bénéficié dans le cadre des modalités d'aller-vers du CHRS. Ainsi, il a accepté un premier temps de vacillement subjectif autour d'un café acheté et consommé en boulangerie, puis d'un autre fabriqué par ses soins lors d'une première invitation à son domicile, enfin du secret d'un thé à la menthe révélé lors des multiples autres visites à domicile qui ont suivies encore et encore...

Monsieur a soutenu toute sa famille alors que la santé de Madame se dégradait.

Madame était atteinte d'une maladie évolutive et Monsieur s'est retrouvé donc seul, en responsabilité, à soutenir les 3 enfants.

### **Deuxième phase : l'impact de la maladie et le décès de la mère de ses enfants.**

Fort du soutien de l'équipe du CHRS et se saisissant pleinement de son pouvoir d'agir, Monsieur a pu se donner les moyens de réunir les conditions pour sécuriser la famille.

Un fois une relation de confiance établie, Monsieur nous a fait rentrer tout doucement dans la douleur liée à son quotidien d'aidant. Il a sollicité un soutien de la part de l'équipe face à la détresse familiale, la fin de vie de son ex-femme étant annoncée. Le soutien psychologique de proximité a été précieux voire primordial durant cette période.

Il s'est toujours enquit que son positionnement, toujours bienveillant reste néanmoins adapté et pertinent.

Les conséquences au niveau socio-juridique ont pu être parlées et la référente sociale a pu épauler Monsieur qui souhaitait anticiper les démarches afin de pouvoir continuer à s'occuper des deux fils de Madame, qu'il considère comme les siens et préserver le cadre de vie des enfants.

C'est ainsi que Monsieur a eu, spontanément le soutien des services médicaux et sociaux de l'hôpital qui a suivi Madame.

Il a saisi le bailleur social du grand trois pièces où vivait Madame et les enfants afin de préserver la location du dit logement afin d'assurer le maintien de la famille dans les lieux.

Monsieur a également rencontré les services sociaux de secteur afin d'être aidé dans sa reconnaissance en tant que « tiers digne de confiance » pour les deux garçons.

Monsieur a fait les démarches auprès de l'avocat que nous lui avons conseillé pour préparer l'audience devant le juge des enfants afin d'obtenir le statut de « tiers digne de confiance ».

### **Une situation qui laisse entrevoir une issue favorable.**

Nous avons collaboré avec Monsieur T. à l'élaboration des stratégies qui ont permis entre autres : une évaluation positive de l'avocat concernant le montage du dossier ; un bail en cours de glissement ; un transfert de droits pratiquement finalisé sur le compte de Monsieur ; un soutien des services sociaux de la MSD concernant l'audience auprès du juge des enfants.

Au niveau psychologique, c'est le soutien à la parentalité qui a été le plus prégnant durant cette deuxième période. Il s'agissait de renforcer les compétences que Monsieur possédait sans le savoir ; de le guider dans un rôle repérant auprès des enfants ; de le soutenir dans la création d'un lien Père/fille privilégié ; d'avoir la force d'aborder les non-dits et les fantômes du couple présents dans l'histoire individuelle de chaque enfant, ...

Ainsi, c'est par une méthode sortant de la position de savant, ou pire, de sachant, que la référente sociale et la psychologue ont pu contribuer au développement de l'autonomie et au pouvoir d'agir de monsieur T. Des modalités diverses et innovantes ont été déployées : un « aller vers » et un « aller avec » constant (avocats, domiciles), adaptées aux actions définies au préalable et réajustées sans cesse.

## Situation de Mme H.

Mme H. a 50 ans, elle fait partie des femmes présentées sous l'étiquette « victimes de violences conjugales ». En 2019, son entretien d'admission est organisé le jour même dans nos locaux, dès le premier contact avec Mme, elle et nous prolongeons notre journée de travail pour que la rencontre se tienne, « il y a urgence ».

Mme est originaire du Cameroun où elle a deux enfants majeurs autonomes. Elle exerçait là-bas dans le domaine de la cuisine. Elle se marie avec son nouveau compagnon en 2017 et le rejoint en France en 2018.

Mme verbalise son parcours de vie, ses relations et événements de vie de façon très posée, très humble. Elle s'exprime avec un langage soutenu et prend le temps de choisir les mots adaptés. C'est la première fois qu'elle se retrouve aux prises avec une situation de violence.

Ses seules ressources proviennent du travail. Dans le cadre d'un projet « Des étoiles et des femmes », Mme a réussi à entreprendre une formation diplômante en tant que commis de cuisine. Depuis 2019, elle multiplie les remplacements.

Elle est hébergée de façon transitoire au Forum Jorge François par l'association de la paroisse. Les objectifs identifiés à l'admission sont la poursuite des démarches administratives (impôts, renouvellement du titre de séjour...) ; la continuité d'un suivi CIP pour maintenir une activité professionnelle et trouver un emploi plus en lien avec ses qualifications ; enfin, un point de situation est à prévoir avec le CIDFF afin d'organiser la coordination des suivis juridiques et psychologiques.

C'est ainsi que l'offre du CHRS s'est composée comme une véritable partition personnalisée, accompagnant Madame là où elle se trouvait, dans ses divers lieux de vie professionnelle, personnelle et sociale.

Les rendez-vous éducatifs et sociaux se sont déroulés en alternant les temps de pause sur ses lieux de travail (Madame ayant des horaires décalés dans la restauration), et les VAD lors de ses jours de repos.

Madame a verbalisé d'emblée l'envie et le besoin d'être aidée au niveau psychologique par l'équipe du CHRS qui l'avait reçue à l'admission. Des entretiens psychologiques ont ainsi rapidement pris forme. Ils ont oscillé entre le cadre protecteur et rassurant de son domicile ainsi que de nouveaux lieux de socialisation, plus ouverts, donnant la perspective d'un nouvel horizon possible à Madame. Ce binôme psycho-éducatif s'est donc adapté au plus près du rythme de vie de Madame, de son emploi du temps chargé, des échéances pressantes administratives et judiciaires.

L'axe administratif ne permettait aucune pause avec la préfecture et retenait toute l'attention et la vigilance de l'assistante sociale. Pendant ce temps, la psychologue étayait du mieux qu'elle pouvait une procédure judiciaire douloureuse et avec des confrontations inévitables, grâce à des rencontres cliniques régulières et privilégiées.

Le palais de justice, la préfecture, les agences immobilières, la chambre exigüe de Mme dans le meublé, son nouvel appartement pas encore meublé, les chaises bleues de la promenade, la plage de Nice lorsque ces-dernières étaient démontées en raison du Covid, les bancs publics avec lunettes de soleil ou parapluie selon les contextes, les entretiens debout dans les lieux publics en période de confinement, etc. Tout ceci constitue le quotidien d'une équipe pluridisciplinaire au CHRS s'inscrivant dans « l'aller-vers », une réalité vécue par tous et dont le résident est au centre.

Aujourd'hui, Madame a intégré un nouveau logement, son premier logement « à elle », en France, trouvé grâce à ses ressources révélées, entre autres, par la proximité de l'action de son référent social l'aidant à acquérir des codes sociaux nouveaux pour elle, que ce soit avec l'agence immobilière, EDF, le syndic, ... Le déménagement a été géré par Madame mais la référente et la psychologue, chacune à leur façon, ont participé à l'élaboration de ce maillage et pris place dans les allers-retours en tramway pour clôturer un départ du meublé et marquer le début d'une installation. Un nouveau chapitre est à écrire par Mme...

## PERSPECTIVES ET CONCLUSION

La fin de l'année 2020 a été marquée par la conclusion du nouveau CPOM. Rappelons ici que les objectifs du nouveau CPOM ont été élaborés de manière participative avec le plus grand nombre de parties prenantes (CA, l'ensemble des salariés du domaine d'activité Hébergement Logement (DA H&L), direction du S2 et salariés en lien avec les actions du DA H&L).

En parallèle, nous avons mené une réflexion sur l'organisation du domaine d'activité Hébergement/Logement et sur les axes de développement du projet d'établissement. L'année 2021 sera marquée par la mise en place d'expérimentations (multi référence, approche basée sur le rétablissement, diversification des équipes avec recrutement de CIP et travailleurs pairs...). C'est une préfiguration dans l'organisation et les méthodes de travail. Elles seront évaluées avec toutes les parties prenantes « au fil de l'eau » et nous n'excluons pas de réorienter et adapter les méthodes et objectifs en fonction.

Le DA H&L a été créé dans le cadre de la restructuration globale du secteur social et médico-social dans une logique de cohérence des dispositifs, des actions et de l'organisation managériale. Il connaît aujourd'hui un important développement par la mise en place du plan pauvreté, le déploiement de la stratégie du « logement d'abord » et les évolutions des modèles d'accompagnements.

Il est repéré par la Métropole et la DDCS comme un domaine d'activités innovant qui a adhéré très vite à la philosophie du logement d'abord, par l'approche basée sur l'aller vers, la multi référence dans le SPEL, l'apport de nouvelles compétences (CIP, TP...) qui font qu'il est sollicité pour des développements d'actions existantes ou la création de nouvelles.

Ces évolutions conduisent à repenser l'organisation sur la forme (ligne hiérarchique, cohérence...) et sur le fond (projet d'établissement et de service). Ce sont nos objectifs ambitieux pour 2021.

# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



## FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



### PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)



### SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

